

Notre charte d'intervention

Nos engagements envers vous, à chaque étape. Transparence, méthode et honnêteté — c'est ce qui distingue une intervention sérieuse.

Avant l'intervention

- Diagnostic d'abord** : nous identifions l'espèce et l'ampleur avant de proposer quoi que ce soit.
- Devis détaillé** communiqué avant toute intervention, sans frais cachés.
- Conseil honnête** : si une solution simple suffit, nous vous le disons, sans pousser à l'intervention.

Pendant l'intervention

- Méthode de lutte intégrée** : prévention et méthodes mécaniques d'abord, produit biocide en dernier recours et de façon ciblée.
- Techniciens certifiés Certibiocide** pour les traitements nécessitant des produits professionnels.
- Produits autorisés** uniquement, dont la mise sur le marché est évaluée par l'ANSES.

Après l'intervention

- Consignes de sécurité écrites** : délai de réintégration, aération, précautions pour les enfants, personnes sensibles et animaux.
- Garantie conditionnelle et bornée dans le temps**, avec repassage si nécessaire (conditions précisées dans le devis).
- Contrôle de suivi** planifié selon l'espèce, pour vérifier le résultat.

Ce que nous ne promettons jamais

Pas d'éradication « garantie à 100 % » sans conditions. Pas de prix ferme définitif sans diagnostic pour une infestation complexe. Pas de diagnostic fiable « à distance ». Une promesse absolue est un signal d'alerte, pas un gage de sérieux.